**Zeitschrift:** Dissonance

Herausgeber: Association suisse des musiciens

**Band:** - (2001)

**Heft:** 67

**Rubrik:** Communication du conseil pour la recherche des Hautes écoles

suisses de musique

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communication du conseil pour la recherche des Hautes écoles suisses de musique Nouvelles

# LE BUREAU DE COORDINATION SE PRÉSENTE

Le bureau suisse de coordination pour la recherche musicale, financé exclusivement par les Hautes écoles suisses de musique, a été créé il y a une année comme réponse à la nouvelle commission à la production F & E de la loi sur les écoles professionnelles, dont font partie les Hautes écoles de musique. Elle sert à l'organisation et au développement de compétences de recherche dans les Hautes écoles musicales. Un instrument essentiel est le réseau: le bureau de coordination soutient les écoles à la recherche de partenaires extérieurs dans les universités et les autres écoles professionnelles. Le réseau apporte d'autres avantages. Les Hautes écoles de musique qui ne peuvent remplir qu'une partie des exigences d'infrastructure et de personnel pour l'exécution d'un projet de recherche peuvent se mettre en relation avec d'autres écoles et poursuivre une recherche efficace avec des frais d'organisation relativement bas. Inversement, le réseau peut éviter la conduite parallèle de deux projets par trop similaires. L'avantage sans doute le plus significatif repose dans la conduite commune et la coopération de plusieurs disciplines. Une recherche musicale, qui a pour premier objet la pratique, comme la composition, l'interprétation, l'analyse etc., n'a pas seulement besoin du savoir spécialisé de la musicologie, mais également de l'apport de disciplines scientifiques et sociales. L'échange interdisciplinaire permet aux Hautes écoles de musique d'introduire leur riche savoir, tant sur le plan de la formulation des questions que de la conduite des projets, de manière à se porter garantes de leur pertinence musicale.

Il existe actuellement au sein des Hautes écoles de musique deux douzaines de projets de recherche bien distincts. Certains relèvent de la recherche appliquée, d'autres de la recherche théorique. D'autres projets de recherche visent quant à eux à mettre en valeur le savoir implicite de musiciens et musiciennes expérimentés et de le livrer sous forme utile et compréhensible. Cette réjouissante multiplicité résulte d'une conception généreuse de la recherche envisagée dans son rôle catalyseur, et contribuant à l'organisation de compétences de recherche.

Le bureau de coordination communiquera désormais les résultats de tous ces projets, bilans provisoires, problèmes et perspectives dans cette rubrique de *Dissonance*.

Hubert Eiholzer, responsable du bureau de coordination

#### Adresse:

Schweizerische Koordinationsstelle für Musikforschung c/o Musikhochschule Luzern
Zentralstrasse 18
6003 Luzern
(041) 211 17 70
E-Mail: heiholzer@mhs.fhz.ch

Concours de composition «Musikakademie auf Schloss Waldegg». La «Musikakademie auf Schloss Waldegg», Feldbrunnen (Soleure), organise un concours pour jeunes compositeurs nés à partir de 1966. L'œuvre à soumettre est une composition de huit à douze minutes, pour un ensemble avec dix musiciens. L'intérêt sera particulièrement porté à des œuvres à caractère expérimental. Prix: premier prix Fr. 5000.—, deuxième prix Fr. 3000.—, délai de soumission des œuvres: 30 avril 2001. Pour la documentation sur le concours et de plus amples informations s'adresser à la «Musikakademie auf Schloss Waldegg», direction artistique et secrétariat: Kurt Weber, Beaumontweg 32, 3007 Berne, e-mail: k.weber.bern@bluewin.ch

Mise au concours d'une commande de composition pour Expo.02

OPEN.02 Biel/Bienne. Seeland. Jura, le projet œcuménique d'Expo 0.2 – « voisinage », dont les représentants sont les églises nationales, les églises libres, de nombreux groupements et œuvres chrétiens ainsi que la communauté juive de Bienne, célébrera à la veille d'Expo 0.2, le 14 mai 2002, un service religieux public. Une commande sera passée à un compositeur pour la partie musicale. Ses caractéristiques sont les suivantes: service religieux en forme de vêpres, avec chants provenant des livres des psaumes catholique et réformé; ils seront interprétés par un chœur du niveau d'un chœur d'église allant de moyen à bon, sous la direction d'un professionnel; percussion et orgue exigés. Thématique: «Puissance et liberté» (qui est aussi le thème principal de l'arteplage Bienne). Durée totale des vêpres: de 55 à 60 minutes. Les projets doivent parvenir jusqu'au 30 avril 2001, ou à défaut des compositions de type comparable en partition et éventuellement le ou les enregistrements. Les honoraires du contrat de commande de composition s'élèvent à Fr. 6000, les projets ne seront pas honorés. Pour des renseignements détaillés, s'adresser à OPEN.02. Geschäftstelle, Reformierte Kirche Ben-Jura, CP 3000 Berne 23, tél. 031 370 28 28, fax 031 370 28 95.

Lauréats du quatorzième séminaire de composition de Boswil Sur 79 participants, le jury du séminaire de composition de l'été 2000 de la Stiftung Künstlerhaus Boswil a distingué les jeunes compositeurs suivants et les a invités à participer au séminaire de Boswil de novembre 2001: Aureliano Cattaneo (Italie), Jamilia Jazylbekova (Kazakhstan), Holger Klaus (Allemagne), Akemi Kobayashi (Japon), Tobias Maeder (Suisse), Thomas Meadowcroft (Australie), Sergej Newski (Russie), Christian Utz (Autriche).

# Concours de composition de la Bayerische Staatsoper et de l'Opernhaus Zürich

Jürg Arnecke (Hameln), Thomas Meadowcroft (Canberra), Markus Schmitt (Munich), Peter Aderhold (Berlin), Arnaldo de Felice (Florence) et Edward Rushton (Norwich) ont été choisis pour écrire un bref opéra parmi les 80 participants à la première étape du concours de composition organisé par les deux maisons d'opéra. Les fruits de ce projet seront donnés à entendre durant les Festspielen 2001 de Zurich.